



Lumialza™

Traitement des Semences de Nématicides

COMMERCIAL

ORGANISME VIVANT SOLUTION

Un traitement biologique des semences offrant une protection saisonnière précoce contre les nématodes, un parasite des plantes répertorié.

PRINCIPE ACTIF : *Bacillus amyloliquefaciens*, souche PTA-4838 5.1 × 10¹⁰ cfu/g (minimum)

N° D'ENREGISTREMENT : 34185 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

**LIRE L'ÉTIQUETTE ET LE LIVRET AVANT L'EMPLOI
TENIR HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS
SENSIBILISANT POTENTIEL**

CONTENU NET : 0,5 – 1 000 L

Lumialza™ ne contient aucun colorant. Toutes les semences traitées à l'aide de ce produit doivent être colorées de façon très visible au moment du traitement. La réglementation relative à la *Loi sur les semences* doit être respectée strictement par les utilisateurs de ce produit. Il incombe à l'utilisateur de s'assurer que les semences traitées, une fois séchées et prêtes à être ensachées, sont d'une couleur non naturelle.

Corteva Agriscience Canada Company

2450, 215 – 2nd Street S.W.

Calgary, Alberta

T2P 1M4

1-800-667-3852

™ Marque de Corteva Agriscience et de ses sociétés affiliées

MISES EN GARDE

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

Peut entraîner une réaction de sensibilisation. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Éviter d'inhaler/respirer le brouillard de pulvérisation.

Porter une chemise à manches longues, un pantalon long, des gants imperméables, des chaussures avec chaussettes, et au moins un masque respiratoire avec filtrage des particules, approuvées par le NIOSH muni d'un filtre N, R ou P pendant le mélange, le chargement, l'application, le nettoyage et les réparations.

Se laver les mains avant de manger, boire, mâcher de la gomme, de fumer ou d'utiliser la toilette. Si le pesticide s'infiltré sous les vêtements, les retirer immédiatement, se laver à grande eau et enfiler des vêtements propres. Retirer l'équipement de protection individuelle immédiatement après avoir manipulé le produit. Laver l'extérieur des gants avant de les retirer. Aussitôt que possible, bien se laver et enfiler des vêtements propres.

IMPORTANT : Si les employés portent de l'ÉPI réduit parce qu'il travaille en circuit fermé, tout l'équipement stipulé ci-dessus sous « Épandeurs et autres manipulateurs » doit être à leur disposition immédiate en cas d'urgence, comme lors d'un déversement ou bris d'équipement.

Appliquer ce produit de sorte qu'il n'entre jamais en contact avec des travailleurs ou d'autres personnes, que ce soit directement ou par la dérive de pulvérisation. Seuls les manipulateurs munis de protection sont autorisés à se trouver dans la zone pendant l'application.

PREMIERS SOINS

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

CONTACT AVEC LES YEUX : Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

CONTACT AVEC LA PEAU OU LES VÊTEMENTS : Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

EN CAS D'INHALATION : Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

EN CAS D'INGESTION : Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES : Traiter selon les symptômes.

MISES EN GARDE ENVIRONNEMENTALES

NE PAS contaminer les sources d'approvisionnement en eau d'irrigation ou en eau potable ni les habitats aquatiques au moment du nettoyage de l'équipement ou de l'élimination des déchets.

Si des semences sont tombées ou exposées sur le sol, elles doivent être incorporées à celui-ci ou être enlevées de la surface du sol par quelque autre moyen que ce soit.

ENTREPOSAGE

Garder ce produit dans son contenant d'origine, dans un endroit frais et sec, loin de chaleur excessive. Conserver à l'écart des aliments destinés à la consommation humaine ou animale. Ce produit devrait être utilisé dans les 12 mois suivant la date de manufacture lorsqu'entreposer à température ambiante (20°C).

ÉLIMINATION

NE PAS RÉUTILISER CE CONTENANT À D'AUTRES FINS. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'enquérir auprès de son distributeur ou de son détaillant ou encore auprès de l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus rapproché. Avant d'aller y porter le contenant:

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Rendre le contenant inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provinciale. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

UTILISATIONS

Lumialza ne doit être utilisé que conformément au mode d'emploi figurant sur cette étiquette à l'aide de matériel de traitement commercial des semences par liquide ou bouillie à condition que cet équipement soit étalonné pour appliquer avec précision et uniformité le produit sur les semences. Ce produit est conçu pour une application en installation de traitement des semences commerciale seulement. Toujours mélanger à fond le produit avant son utilisation.

Lumialza ne contient aucun colorant. Toutes les semences traitées à l'aide de ce produit doivent être colorées de façon très visible au moment du traitement. La réglementation relative à la *Loi sur les semences* doit être respectée strictement par les utilisateurs de ce produit. Il incombe à l'utilisateur de s'assurer que les semences traitées, une fois séchées et prêtes à être ensachées, sont d'une couleur non naturelle.

Il n'y a aucun délai de sécurité pour cet méthode d'application.

QUALITÉ DES SEMENCES ET ENTREPOSAGE DES SEMENCES TRAITÉES

Le traitement de semences peu vigoureuses, de mauvaise qualité ou endommagées mécaniquement peut conduire à une réduction de leur capacité de germination ou de leur vigueur. Pour vérifier l'innocuité du produit sur les semences, en traiter une petite partie avec un mélange semi-liquide (Lumialza seul ou en combinaison avec d'autres produits de traitement commercial des semences) avant de traiter tout le lot de semences. Utiliser des méthodes de germination standard pour déterminer et vérifier l'innocuité du produit pour les semences. Utiliser des conditions d'entreposage adéquates pour les semences traitées. Puisque la qualité et les conditions d'entreposage variables des semences sont indépendantes de la volonté de Corteva Agriscience Canada Company, aucune déclaration n'est faite garantissant la capacité de germination des semences traitées.

ÉTIQUETAGE DES SEMENCES TRAITÉES

Tous les contenants ou emballages qui contiennent des semences traitées pour la vente ou l'emploi au Canada doivent être marquées ou étiquetées comme suit :

- Ces semences ont été traitées avec Lumialza contenant la souche *Bacillus amyloliquefaciens* PTA-4838.
- Ne pas utiliser comme nourriture de consommation animale ou humaine, ou pour la production d'huile. Entreposer à l'écart de la nourriture de consommation animale et des autres denrées.
- Lors de la manipulation des semences traitées, porter une chemise à manches longues, un pantalon long, des gants et un masque respiratoire avec filtrage des particules, approuvées par le NIOSH muni d'un filtre N, R ou P.
- Éliminer tout surplus de semences traitées. Les surplus de semences traitées peuvent être ressemés autour des tournières ou enfouis loin des sources d'eau, conformément aux exigences locales.
- Ne pas contaminer les plans d'eau lors de l'élimination des eaux de lavage de l'équipement.
- Éliminer les emballages ou les récipients de semences conformément aux exigences locales.

DIRECTIVES D'APPLICATION

Pour obtenir les meilleurs résultats, l'application d'Lumialza doit être faite avec précision. Appliquer comme une suspension à base d'eau de volume adéquat pour épandre uniformément le produit sur la surface des semences. Le volume de suspension variera en fonction du type de semence et si des traitements additionnels de semences sont utilisés.

Prémélanger à fond Lumialza avec de l'eau pour assurer une suspension uniforme. Mélanger la quantité nécessaire d'Lumialza avec une partie du volume d'eau final désiré.

Pour vérifier la compatibilité de ce produit avec d'autres traitements pour semences, faire un essai préalable du mélange en cuve pour évaluer la formulation et la compatibilité physique des produits. Lors du mélange dans la cuve, respecter les limites et précautions les plus strictes figurant sur les étiquettes des produits associés.

MODE D'EMPLOI DU TRAITEMENT POUR SEMENCES

Maïs (y compris plein champ, sucré, à éclater)	
Ravageurs partiellement réprimés	Taux d'application
Nématode de goupille (<i>Paratylenchus</i> spp.) Nématode annelé (<i>Criconemella</i> spp.) Nématode à galles des racines (<i>Meloidogyne</i> spp.) Nématode des racines (<i>Pratylenchus</i> spp.) Nématode spiralé (<i>Helicotylenchus</i> spp.) Nématode du genre <i>Trichodorus</i> (<i>Paratrichodorus</i> spp.)	3,0 mL pour 80 000 semences

AVIS À L'UTILISATEUR

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la **LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES**.

™ Marque de Corteva Agriscience et de ses sociétés affiliées

072921

Code de l'étiquette: CN-34185-001-F